

Études littéraires africaines

RICARD (Alain), *Histoire des littératures de l'Afrique subsaharienne*. Paris : Éditions Ellipses, Coll. Littérature des cinq continents, 2006, 128 p. – ISBN 978-2-7298-3140-0

Claire Riffard



Numéro 24, 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1035362ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1035362ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Riffard, C. (2007). Compte rendu de [RICARD (Alain), *Histoire des littératures de l'Afrique subsaharienne*. Paris : Éditions Ellipses, Coll. Littérature des cinq continents, 2006, 128 p. – ISBN 978-2-7298-3140-0]. *Études littéraires africaines*, (24), 80–81. <https://doi.org/10.7202/1035362ar>

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2007

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

RICARD (ALAIN), *HISTOIRE DES LITTÉRATURES DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE*. PARIS : ÉDITIONS ELLIPSES, COLL. LITTÉRATURE DES CINQ CONTINENTS, 2006, 128 P. – ISBN 978-2-7298-3140-0.

Cet essai se donne pour objectif d'exposer l'histoire et l'état des littératures subsahariennes, dont beaucoup sont mal connues et peu traduites, et de dresser pour les principales langues un tableau synthétique des textes les plus importants. Comme il le mentionne dans la préface, Alain Ricard a déjà eu l'occasion de publier sur le sujet une première étude, – qui fait autorité –, intitulée *Littératures d'Afrique noire, des langues aux livres*, traduite et augmentée sous le titre *Languages and Literatures of Africa*. Il s'explique sur le changement de titre : « Je crois aujourd'hui que les divisions entre Afrique noire, blanche, etc. ne signifient rien d'autre que ces catégories coloniales dont nous peinons à nous défaire », et délimite autrement son champ d'investigation : « je m'en tiens à une stricte référence géographique : le continent et ses îles ». Il se fixe également une limite temporelle : l'année 1994, date de la fin de l'*apartheid* « et donc de l'ère coloniale » (p. 3).

L'ouvrage s'articule en sept chapitres en fonction d'un ordre chronologique. Le premier traite de la question de l'écriture en Afrique subsaharienne, s'élevant avec force contre le préjugé tenace qui associe Afrique et oralité. Il rappelle la profusion de traces écrites qui jalonnent l'histoire du continent africain, depuis les peintures rupestres du Tassili jusqu'aux hiéroglyphes égyptiens, rappelant aussi que toute écriture n'est pas nécessairement alphabétique, mais que les symbolismes graphiques utilisés comme système constituent aussi une écriture. La plus ancienne langue africaine écrite est l'égyptien, auquel il ajoute le nubien des inscriptions méroïtiques. Cette réflexion sur l'écriture l'amène à évoquer les problèmes actuels de graphie de certaines langues africaines ; il suggère par exemple que « les langues tonales monosyllabiques de l'Afrique de l'Ouest seraient sans doute écrites de manière plus efficaces avec des systèmes non alphabétiques » (p. 8), car les systèmes alphabétiques peinent à marquer les tons.

Après avoir exposé les difficultés de classification des langues africaines, et notamment l'utilité du groupe afro-asiatique, A. Ricard en vient à son deuxième point, qui concerne l'oralité. Il distingue, à la suite de P. Zumthor, trois formes d'oralité : l'oralité archaïque, qui a disparu, une oralité mixte, représentée par les conteurs, et une oralité médiatique. L'oralité n'est donc pas nécessairement associée à la tradition. A. Ricard questionne d'ailleurs cette notion de tradition orale, montrant qu'un grand flou conceptuel entoure les textes de Birago Diop ou de T.D. Niane par exemple, qui sont certes inspirés par l'oralité mais n'en sont que le pastiche. Alexis Kagamé (1912-1980) opère quant à lui un immense travail de collecte orale au Rwanda et crée ses propres textes sur le modèle oral : il invente la poésie écrite moderne rwandaise.

Le chapitre suivant traite de la question des manuscrits, qui ont précédé de plusieurs siècles les livres imprimés en Afrique. Il repense à ce sujet la notion de barrière saharienne, rappelant que la circulation des textes a été très importante du nord au sud du Sahara au 15^e siècle, et que « la connaissance de la langue arabe a permis une importante production en langues africaines » (p. 43), transcrites en alphabet arabe et dite « ajami ». Il consacre à ce sujet

des pages passionnantes aux littératures éthiopienne, peule, wolofe et mandingue, haoussa et swahili. A. Ricard en vient ensuite à la problématique du livre, s'intéressant plus particulièrement au processus de construction de la langue littéraire. À la fin du 19^e s., peu de langues possèdent une production écrite importante, liée à un métalangage et à un soubassement théorique, à l'exception de celles qui ont été en contact avec l'islam. Ce chapitre explore le passage à l'écrit dans les langues du golfe du Bénin, de l'Afrique du Sud et de l'Afrique de l'est. Après avoir considéré les littératures en langues africaines, A. Ricard présente ensuite le 20^e s. littéraire, largement marqué par une production en langues européennes. Celle-ci est encore en partie impulsée de l'extérieur (Fondation Gulbenkian, Agence de la Francophonie, *British Council*...) mais elle correspond aussi à une volonté de diffusion et de promotion. Il choisit de suivre un plan chronologique en trois points : la colonisation (1900-1945), le nationalisme (1945-1970) et le post-colonialisme (1970-1994). De cette synthèse à propos des trois grandes langues coloniales (anglais, français, portugais), on retiendra des analyses efficaces sur la littérature d'Afrique du Sud, des rappels utiles sur la littérature lusophone, encore mal connue en France, un questionnement sur les choix actuels de certains écrivains, comme Boubacar Boris Diop, de revenir à une écriture en langue africaine. Alain Ricard distingue une littérature locale d'une littérature de la diaspora, souvent éloignée des enjeux du continent africain, mais explicable par des circonstances socio-économiques désastreuses. « La littérature en français ne peut prospérer que dans un espace démocratique, mais aussi dans une société qui permet aux intellectuels de vivre et de travailler » (p. 107). Dans ce contexte, la littérature subsaharienne à venir s'écrira peut-être en partie, comme Nuruddin Farah le pratique déjà, en étant présent sur le continent africain mais en trouvant son refuge dans l'imaginaire d'un pays sans territoire et dans une langue choisie, qui reste à inventer.

■ Claire RIFFARD

GLI « AFRO-ITALIANI » TRA STORIA ET LETTERATURA. PALAVER. AFRICA E ALTRE TERRE. 2004-2005. UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI LECCE. LECCE : ARGO, 2006, 119 P. – ISBN 88-8234-361-8.

Ce numéro de la revue *Palaver* est consacré aux « Afro-italiens, entre Histoire et littérature ». Il est composé de six articles en italien ou en français dressant un panorama de la présence littéraire et, plus largement, artistique des immigrants d'origine africaine dans la Péninsule italienne. En guise d'introduction, A. Gnisci rappelle que l'Italie fut une terre d'émigration avant de devenir, récemment, une destination pour les immigrés extra-européens. Il compare le phénomène d'immigration actuel en Europe, entraînant selon lui un processus de créolisation, au faux modèle nord-américain, fustigeant au passage ce qu'il considère comme un faux *melting-pot*. L'auteur constate – sans pour autant éluder la question du racisme – que les artistes africains installés en Europe participent activement à cette créolisation, contrairement aux Noirs américains qui s'opposeraient plutôt au modèle de société américain.